

### Sommaire

- P1 - Le mot du Maire
- P2 - Zoom sur entreprises
- P3 - Nos enfants
- P4,5,6 - Conseil municipal
- P7 - État civil  
- Hommage
- P8 - Aides diverses
- P9 - Incivilités
- P10 - Vie pratique
- P11, 12 - Associations

Chères Wavignisiennes, Chers Wavignisiens,

C'est dans une atmosphère très particulière que la rentrée s'est effectuée ce mardi 1er septembre.

Perturbés par quatre mois d'école à la maison, les parents pouvaient être inquiets des conditions dans lesquelles la rentrée scolaire allait se faire. Beaucoup de familles ont vécu difficilement la période de confinement, tentant tant bien que mal de concilier travail et enfants à la maison. Il est à souhaiter de ne jamais revivre cela.

Je tiens à féliciter les enseignants de nos 6 classes qui s'investissent sans compter pour assurer la sécurité sanitaire de nos enfants.

Soyez également assurés que le personnel municipal accompagnant les enseignants, que ce soit à l'école ou à l'Espace Enfant, est totalement vigilant pour agir et faire respecter les gestes barrières.

Pour information, l'an dernier l'école comptait 156 élèves, cette année, 144.

Ce mois d'août, notre Centre Communal d'Action Sociale a pris la décision d'acheter des masques pour toute la population du village car nous savons que cela représente un budget assez lourd pour les familles. J'ai le plaisir de vous annoncer que vous trouverez les modalités d'attribution et de distribution de ces masques à l'intérieur de ce journal.

Ce mardi 18 août, a vu la réouverture de notre boulangerie.

Nous souhaitons ardemment une belle réussite à Monsieur Corentin DESCATEAUX, le boulanger-pâtissier qui travaille en famille avec sa maman et sa sœur.

Je suis sûr que la qualité de fabrication du pain et des gâteaux donnera toute satisfaction aux clients.

Je tiens à remercier ma précédente et actuelle équipe du conseil municipal qui m'ont fait confiance pour accepter l'achat des murs et du fonds de ce commerce. Cette boulangerie existait depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et je ne pouvais accepter l'idée d'une fermeture.

Je rappelle que la boulangerie était mise en vente depuis un an pour raison personnelle des anciens propriétaires, et qu'un promoteur était sur le point de conclure le rachat pour réaliser un investissement immobilier.

Refusant cette perspective, nous avons alors monté un dossier et fait une foule de démarches pour rechercher des financements en vue de racheter ce commerce et remettre à neuf, fournil et boutique.

Cela a été un long parcours car, bien évidemment, notre budget communal ne pouvait supporter seul cette opération.

J'ai sollicité nos trois collectivités partenaires qui ont toujours soutenu les communes en milieu rural.

Toute ma reconnaissance et mes remerciements vont vers notre région Hauts-de-France présidée par Xavier BERTRAND qui a mandaté notre conseillère régionale Anne-Sophie FONTAINE qui s'est investie personnellement pour notre dossier. Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente de notre département associée à notre Vice-Président Frans DESMEDT et Nicole CORDIER, sa collègue Conseillère départementale, ainsi que le Président de la Communauté de communes du Plateau Picard Frans DESMEDT.

Sans les responsables de ces collectivités, qui nous ont soutenu à fond, notre boulangerie serait restée fermée pour toujours.

Notre conseil municipal restera reconnaissant envers ces élus qui nous promettent mais aussi agissent. La municipalité n'oubliera jamais l'investissement et le soutien de ces personnes.

Votre Maire dévoué, André Renaux

## ZOOM SUR LES ENTREPRISES

**La bonne étoile**

Marie Louise Braine

Corentin Descateaux

André Renaux

Anne Sophie Fontaine

Nathalie Descateaux

Coraline Descateaux

**ouvert**

Tous les jours  
7h30 - 13h00  
16h00 - 19h30  
**FERMÉ**  
Le lundi et le Dimanche  
après midi

**Artisan boulanger**

### La Maison Zen ouvre enfin ses portes !

Je m'appelle Audrey Thuillot, je suis **praticienne bien-être et facialiste** depuis presque 15 ans et je suis heureuse de vous proposer mon expertise ici à Wavignies après de nombreuses années à exercer sur Paris.

J'ai créé La Maison Zen afin de **fusionner la pratique esthétique et énergétique**.

Deux passions qui se complètent merveilleusement bien.

J'avais envie d'être en adéquation avec notre façon de consommer à la maison, c'est pour cela que tous les produits proposés et utilisés à La Maison Zen sont **français, biologiques et locaux dans la mesure du possible**.

Je vous invite dès à présent à découvrir les soins proposés sur le site internet : [lamaison-zen.fr](http://lamaison-zen.fr).

Je reçois uniquement **sur rendez-vous** pour des raisons de sécurité sanitaire et par respect du protocole. Je vous invite à me contacter par téléphone, par e-mail ou par le messenger de la page Facebook. [aud.thuillot@gmail.com](mailto:aud.thuillot@gmail.com)

**Je vous offre 10% sur votre premier soin afin de découvrir ce nouveau lieu à Wavignies.**

Je suis ouverte le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h**. Ces horaires peuvent toutefois varier selon vos besoins.

**Je mesure ma chance d'aboutir, j'ai hâte de vous recevoir**  
60 rue de la Hercherie à Wavignies. Tel : 03 44 50 86 19

Voir article complet  
sur [wavignies.fr](http://wavignies.fr)



### A compter du mardi 15 septembre, **vente de fruits et légumes** **sur le parking**

RN avant le rond point direction Breteuil  
de 8h30 à 18h30

**tous les mardis et vendredis**

 **fruits et légumes de saison**  
La Hérelle « les paniers de papou »

Tél : 06 65 37 81 97



## L'école

Si cette année la rentrée fut particulière en raison de la pandémie, elle s'est néanmoins déroulée correctement grâce au professionnalisme de l'équipe enseignante que nous saluons.

Cette année, les 144 élèves se répartissent ainsi :

Isabelle WAFELLMAN  
P.S. 15  
M.S. 13

Brigitte THUILLIER  
M.S. 9  
G.S.15

Didier FRIGOUT  
G.S. 10  
C.P. 11

Anne DEJARDIN  
C.E.1 17  
C.E.2 7

Séverine JOUY  
C.E.2 12  
C.M.1 12

Aurélie JANDIN  
C.M.2 23

### PROTOCOLE SANITAIRE

L'intégralité du protocole sanitaire est consultable sur notre site [« wavignies.fr »](http://wavignies.fr), onglet « Enfants-école »  
**Nous demandons aux parents de respecter impérativement les gestes barrières et de porter obligatoirement un masque aux abords et dans l'enceinte de l'école.**  
**Un seul adulte doit accompagner l'enfant.**

### Accueil de loisirs de la Toussaint

Un accueil de loisirs aura lieu pendant les vacances de la Toussaint (sauf avis contraire des autorités, en raison de l'épidémie de Covid-19), du lundi 19 au vendredi 30 octobre.

Les renseignements et les inscriptions auront lieu du lundi 05 au jeudi 08 octobre.

Le thème sera dévoilé bientôt. N'hésitez pas à venir consulter le panneau d'affichage à l'Espace Enfant ou contactez-nous au 03.44.50.54.78 ou par mail : [espaceenfant-wavignies@orange.fr](mailto:espaceenfant-wavignies@orange.fr)



Photos de la nouvelle disposition des salles puisque la halte - garderie y a cessé son activité. Nous avons ainsi séparé les maternelles (qui mangent dans notre ancienne salle périscolaire) et le périscolaire a désormais lieu dans la salle à l'avant du bâtiment.



Mardi 1er juin, Monsieur le Maire accompagné de sa première adjointe et de deux enseignantes a remis les calculettes offertes par la commune aux enfants du CM2 qui quittent l'école de Wavignies pour partir au collège

## NOS ENFANTS



**Chaque année la municipalité est heureuse et fière de pouvoir offrir une récompense aux jeunes Wavignisiens qui ont obtenu un diplôme.**

Pour pouvoir en bénéficier les lauréats sont invités à venir déposer en mairie pour le 30 septembre 2020 :

- l'original du diplôme ou le relevé de notes,
- un justificatif de domicile au nom du diplômé ou certificat d'hébergement et justificatif de domicile des parents,
- un RIB au nom du diplômé.

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DU CONSEIL Séance du 29 juillet 2020

L'an deux Mille vingt, le 29 juillet à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

#### Étaient présents :

M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE et M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Mylène BARDU, M. John LEPEINGLE, Mme Sophie GOURDIN, M. Pierre MARGINET, M. Vincent PETITPRÊTRE et M. Dimitri SICARD.

Soit 9 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

#### Ont donné procuration :

M. Patrick DESCROIZETTE à M. John LEPEINGLE, Mme Maryline MALLARD à M. André RENAUX, Mme Maud DENIS à M. André RENAUX, M. Jean-Pierre PILLON à Mme Sophie GOURDIN, et Mme Hélène ROUCOUX à M. Gérard LACHEAU.

*Mme Magalie ERCOLANO a donné procuration à Mme Marie-Louise BRAINE et est arrivée en milieu de séance*

A été élu secrétaire de séance : M. Vincent PETITPRÊTRE

### Ordre du jour

#### **Subvention associations 2020**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, une subvention aux Associations suivantes pour l'année 2020 :

- AAE Wavignies Breteuil (Tennis de Table) : 900 €
- Les Anciens Combattants : 450 €
- Animation Sports et Loisirs : 400 €
- Club du bon accueil : 700 €
- Coopérative scolaire : 900 €

*Concernant les subventions aux clubs de football, Monsieur Dimitri SICARD étant président du Racing Club de Wavignies ne participe pas aux votes*

- Etoile Sporting Club de Wavignies : 900 €
- Racing Club de Wavignies : 900 €

*Monsieur Gérard LACHEAU membre du bureau des Vadrouilleurs ne participe pas au vote*

- Les Vadrouilleurs : 450 €

*Monsieur Pierre MARGINET membre du bureau de l'association Wavignies en fête ne participe pas au vote*

- Wavignies en fête : 1300 €

- Les Resto du cœur : 500 €

- Les associations qui n'ont pas reçu de subvention n'ont pas donné leur dossier dans les délais.

*Votées à l'unanimité*

### **Prêt pour l'achat de la boulangerie**

Il est proposé de recourir à un emprunt d'un montant total de 140 000 € (cent quarante mille euros).

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier :

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat auprès de la Banque populaire Rives de Paris d'un montant de 140 000 € pour une durée de 10 ans à un taux fixe à 2.95%

*Avis favorable et unanime du conseil municipal*

### **Renégociation d'anciens crédits**

Monsieur le Maire indique qu'il serait intéressant de renégocier les crédits en cours.

- Le premier emprunt, il reste 47135.61 € à rembourser à un taux fixe de 4.85 %.

- Le second emprunt, il reste 58745.34 € à rembourser à un taux fixe de 3.95 %.

Monsieur le Maire indique avoir reçu une proposition à un taux fixe de 3.60% pour le 1er et 2.95% pour le 2ème. Les frais de dossiers s'élèvent à 500 € par contrat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à renégocier les deux crédits.

### **Délégué CNAS**

Mme Magalie ERCOLANO est désignée en qualité de déléguée élue au CNAS

Mme Valérie HOARAU est désignée en qualité d'agent au CNAS

Les déléguées sont élues pour les 6 années à venir.

*Voté à l'unanimité*

### **Mise en péril d'un immeuble**

Il convient de mandater un expert afin de faire constater l'état de l'immeuble sis 10 Passage de la Place.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce sujet, à effectuer les travaux nécessaires le cas échéant, à recouvrer auprès des propriétaires tous les frais générés par la procédure.

### **Droit de place – vente de fruits et légumes**

Le conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. Jouvhomme à installer son camion de vente de fruits et légumes, sur le parking poids lourds Rue Lucien Sueur, maximum deux jours par semaine, fixe le droit de place à 30 € par mois (les trois premiers mois sont gratuits).

### **Délégué Oise Habitat**

Le conseil municipal désigne 2 délégués titulaires au syndicat intercommunal d'aménagement et de construction des communes de l'Oise :

- Monsieur André RENAUX, Maire

- Madame Marie-Louise BRAINE, 1ère adjointe

*Avis favorable et unanime du conseil municipal*

## **Délégués École de musique**

Le conseil municipal nomme les délégués suivants pour le syndicat intercommunal de l'école de musique de St Just-en-Chaussée Plateau Picard.

- Titulaire : Monsieur Gérard LACHEAU
- suppléante : Madame Mylène BARDU

*Avis favorable et unanime du conseil municipal*

## **Délégués « Image et son du Plateau Picard »**

Le conseil municipal nomme les délégués suivants à l'association "Image et son du Plateau Picard" :

- Titulaire : Monsieur Gérard LACHEAU
- Suppléante : Madame Maud DENIS

*Avis favorable et unanime du conseil municipal*

## **Représentant à l'ADTO**

Le conseil municipal nomme les représentants de la commune auprès de l'ADTO (Assistance Départementale pour les territoires de l'Oise) :

- Titulaire : Monsieur André RENAUX
- Suppléante : Madame Magalie ERCOLANO

*Avis favorable et unanime du conseil municipal*

## **Commission communale des impôts directs**

Le Conseil Municipal propose les personnes suivantes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

### TITULAIRES :

- |                        |                     |                       |
|------------------------|---------------------|-----------------------|
| - Jean-Pierre LANGLOIS | - Didier ROUCOUX    | - Christian LAFOREST  |
| - Michel GUILBERT      | - Philippe PILLON   | - Margot MEURILLON    |
| - Aurélie DUROYON      | - Sandrine BRIAND   | - Jean-Claude DANNEEL |
| - Farida SUCHET        | - Marie-Agnès DURIS | - Virginie DOVERGNE   |

### SUPLÉANTS :

- |                    |                      |                    |
|--------------------|----------------------|--------------------|
| - Nicole BOULLAND  | - Gilles LIPOVAC     | - Tony ERCOLANO    |
| - Thierry PREVOST  | - Christophe CALLARD | - Céline THIVET    |
| - Didier DENIS     | - Gérald DEWAELE     | - François LEFEVRE |
| - Natacha DALSTEIN | - Philippe POPIEUL   | - Martine LEGRAS   |

La liste sera composée du Maire ou de l'adjoint délégué, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur la liste proposée

*Voté à l'unanimité*

## **Compromis de vente : fonds de commerce de la boucherie**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente pour acheter le fonds de commerce de la boucherie à Monsieur Sabourault, pour un prix de 30000 € (trente mille euros) et de solliciter le fonds de concours de la communauté de communes du Plateau Picard pour un montant de 15000 €.

*Voté à l'unanimité.*

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Antoine DELOBELLE, né le 14 juillet à Compiègne  
Rafael NUNES né le 04 août à Compiègne  
Dayston DACQUIN né le 18 août à Beauvais  
Chloé CARON née le 1er septembre à Compiègne



## DÉCÈS

Nous partageons la peine de la famille de :

Monsieur Gérard THUILLIER, décédé le 02 juillet à Amiens  
Monsieur Jean-Marie SAUGET décédé le 12 août à Marseille



Gérard

Ta famille, tes amis, tous ceux qui t'ont connu et apprécié, tout le monde est là...

Nous sommes tous là pour te dire adieu et te rendre un dernier hommage.

Tu pars avant nous, bien trop tôt, bien trop vite et ta disparition nous rappelle comme une évidence que nous sommes finalement bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque seconde, de chaque minute ici sur notre planète.

Toi qui savais faire beaucoup avec si peu, tu savais cultiver l'amour et l'amitié, tu étais un grand...

Nous n'oublierons jamais l'ami fidèle et généreux tant apprécié, le père attentionné, le mari aimant, que tu as toujours été. Ta mémoire sera toujours gravée dans nos cœurs.

Gérard, tu aimais les gens, tu as été à la tête de l'association du comité des fêtes, tu t'es démené pour toujours organiser une fête, un repas, une animation. Ta seule préoccupation était de réussir à toujours nous faire plaisir. Tu as bossé, avec plusieurs bénévoles qui sont présents aujourd'hui, tes enfants t'ont suivi, se sont investis pour leur papa accompagnés de leur maman Danièle toujours présente et adorant son mari.

J'ai encore à l'esprit le 1<sup>er</sup> juin de cette année, lundi de Pentecôte, tu m'as dit au téléphone « sens-tu l'odeur du cochon grillé qui monte de la place jusqu'à chez nous ? »... Car à chaque lundi de Pentecôte, tu organisais le traditionnel cochon à la broche pendant la fête foraine.

Avec une grande amertume tu regrettais que tout ça soit terminé...

Gérard, c'est trop dur de parler de toi au passé car tu es tellement présent dans nos cœurs.

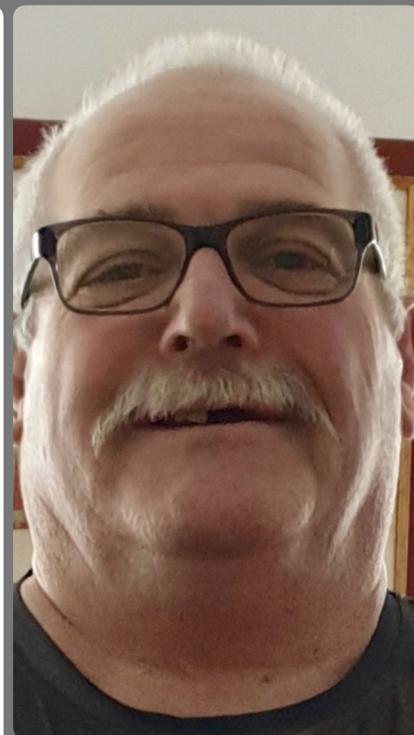
Avec Danièle, l'amour de ta vie, vous vous êtes connus très jeunes, vous vous êtes mariés le 07 octobre 1967.

50 ans plus tard, pour vos noces d'or, vous m'avez fait l'honneur de passer devant moi en mairie pour célébrer ce si bel anniversaire, accompagné de vos enfants et petits-enfants et même arrières petits-enfants. Vous étiez heureux et toujours aussi amoureux.

Oui, aujourd'hui nous sommes malheureux pour nous aider à surmonter cette terrible épreuve. Il nous faudra se souvenir de ton rire, de ta bonne humeur, de ta bonté et de ton éternel optimisme.

Je suis certain que de là-haut, où tu es, tu continueras à nous inspirer.

Repose en Paix cher Gérard.



## HOMMAGE

**Notre ami Gérard Thuillier  
qui fut pendant près de dix ans  
l'infatigable président du  
Comité des Fêtes de Wavignies  
nous a quittés.**

**Dans son discours prononcé  
lors de ses obsèques en l'église  
de notre village le 8 juillet dernier,  
notre Maire André Renaux,  
lui rend un hommage  
très émouvant**



## AIDES SOCIALES

En ces périodes difficiles pour beaucoup d'entre nous, nous avons cherché à recenser les aides diverses auxquelles vous pouvez peut-être prétendre. Tout d'abord, le CCAS de Wavignies, ensuite les aides de la Communauté de Communes du Plateau Picard, puis celles du département de l'Oise et enfin les aides de notre région Hauts de France.

Notre recensement n'est sans doute pas exhaustif et c'est pourquoi nous vous invitons à aller visiter les sites dont nous indiquons les liens internet pour avoir des informations plus complètes.  
(nous vous rappelons qu'un ordinateur est à votre disposition à l'Agence Postale)

### CCAS

Aide de fin d'année aux personnes seules, en couple, avec ou sans enfant, calculée en fonction du quotient familial.

Pour constituer le dossier, vous devrez fournir un justificatif : Allocations familiales, RSA, Allocation rentrée scolaire, APL, Avis d'imposition, 3 derniers bulletins de salaire - un seul dossier par famille.

**Les dossiers sont à déposer à la Mairie pour le 07 NOVEMBRE 2020, dernier délai.**

Aide pour les Ados : Pour bénéficier de l'aide pour l'achat de : calculatrice, matériel d'apprentissage, licence sportive (une par enfant). Vous devrez fournir :

- copie de la licence - facture - justificatif de domicile - RIB - certificat de scolarité pour les calculatrices (pour l'entrée au lycée) et le matériel d'apprentissage.

## Plateau Picard

Communauté de communes

[plateaupicard.fr/](http://plateaupicard.fr/)

- Aides pour les assistantes maternelles
- Livraison de repas à domicile pour les personnes âgées
- Aide pour les travaux etc.



### 2 Aides concrètes du département pour votre pouvoir d'achat

Le Conseil Départemental de l'Oise a souhaité dans son plan de relance, insérer un volet au bénéfice du pouvoir d'achat des habitants de l'Oise deux nouvelles offres :

→ l'aide à la garde d'enfants de moins de trois ans pour les parents qui travaillent (aide mensuelle pouvant aller jusqu'à **480 € par an**)

→ l'aide à l'achat d'un vélo électrique pour tous (aide de **300 €**)



Pour plus de renseignements sur les aides, vous pouvez directement consulter le site internet du département de l'Oise à l'adresse suivante : [www.oise.fr](http://www.oise.fr)



Région Hauts-de-France  
151 Avenue du président Hoover  
59555 LILLE CEDEX  
Tél. : 33\*(0)3.74.27.00.00

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr>

### Rechercher une aide

Public  Famille / Grand Public  Lycéens  Apprentis  Etudiants  Demandeurs d'emplois  Salariés  Entreprises et indépendants  Etablissements publics

Etabl. d'enseignement et Labo de recherche  Collectivités territoriales

Thèmes  Agriculture et Développement rural  Citoyenneté et Solidarité  Coopération Internationale  Culture et Patrimoine  Développement économique et Emploi

Enseignement secondaire  Enseignement supérieur  Environnement et Développement durable  Formation continue et Orientation  Logement  Numérique

Recherche et Innovation  Relations avec les territoires  Santé  Sports et Loisirs  Tourisme  Transports et mobilité

# INCIVILITÉS **STOP**

# respectons-nous

Une fois de plus, nous sommes, hélas, obligés de rappeler que quelques habitants irrespectueux nuisent gravement au bien être de tous.

Rappelons que :

- rien ne doit être déposé en dehors des containers de tri. Vous devez tout mettre à l'intérieur. Par exemple, les fûts de bière écrasés au marteau peuvent y entrer. Les grands cartons pliés ou découpés également,

- il ne faut pas jeter un masque dans la rue car, en plus de la saleté visuelle, il représente un danger pour le personnel de nettoyage qui va le ramasser,

- pour le bien être de tous, **les travaux avec des appareils bruyants sont autorisés uniquement** : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00,



- certains chiens sont menaçants pour les passants :

clôtures pas assez hautes par dessus lesquelles ils peuvent sauter ou grillages défoncés. Récemment, un chien laissé en liberté dans la rue a barré la route à des passants en montrant les crocs et en aboyant.

Votre chien est toujours gentil jusqu'au jour où il mord quelqu'un,

- des propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections alors qu'il suffit de se baisser pour les mettre dans un sachet disponible gratuitement à la mairie. Plusieurs habitants ont contacté la mairie pour se plaindre à juste titre. Nous avons donc décidé de sanctionner cet acte irrespectueux et malpropre par l'amende légale fixée à 35 €.



- par mesure d'hygiène et de sécurité nous avons décidé d'interdire l'accès aux chiens à l'espace des jeux d'enfants. Un panneau sera prochainement posé,



- les règles de stationnement des véhicules ne sont pas toujours respectées.

→ Le stationnement sur le trottoir est interdit.

→ Le stationnement unilatéral alterné est matérialisé par des panneaux aux entrées du village. Cela signifie que vous devez vous garer du côté des numéros impairs du 1er au 15 de chaque mois alors que du 16 à la fin du mois le stationnement se fait côté pair,



- Les fossés ne sont pas des décharges !

Ils sont destinés au bon écoulement des eaux pluviales. Les boucher est particulièrement irresponsable et susceptible de poursuites. Cette photo prise dans le fossé le long du parc montre des dépôts de déchets divers, cailloux, terre, végétaux.



Le responsable est invité à venir nettoyer ce qu'il a « oublié ».

En dernière page de ce journal, la population est invitée à venir participer dimanche 27 septembre à une matinée de nettoyage des environs de Wavignies.



Il est consternant de constater que ce genre d'opération ne devrait pas exister si chacune et chacun adoptait simplement une attitude citoyenne responsable et respectueuse.



Nous rappelons par ailleurs que notre système de vidéo-surveillance est maintenant opérationnel et qu'il peut nous permettre de confondre les auteurs de ces actes regrettables et passibles d'amendes.

## VIE PRATIQUE

**Mairie** – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

E-mail : [wavignies-mairie@orange.fr](mailto:wavignies-mairie@orange.fr)



### Ouverture au public :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jedi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Samedi Fermé

### Permanence des élus (à partir de septembre) :

1<sup>ère</sup> adjointe = 1<sup>er</sup> samedi de 10h00 à 11h00

2<sup>ème</sup> adjoint = 2<sup>ème</sup> samedi de 10h00 à 11h00

3<sup>ème</sup> adjointe = 3<sup>ème</sup> samedi de 10h00 à 11h00

4<sup>ème</sup> adjoint = 4<sup>ème</sup> samedi de 10h00 à 11h00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



**SANTÉ**

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



**Analyse de l'eau** effectuée le 28/08/2020

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en nitrates (53,4 mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes

## BIBLIOTHÈQUE ET AGENCE POSTALE



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03.44.77.15.86



Un ordinateur et son imprimante sont à la disposition de tous les habitants qui peuvent en avoir besoin

## MASQUES

Le CCAS de Wavignies a commandé des masques chirurgicaux pour tous les habitants du village. Ils sont disponibles dès maintenant à l'agence postale à raison de 10 par personne âgée de plus de 11 ans. Vous pouvez venir les chercher pour tout votre foyer directement (par exemple, si 2 adultes et 2 ados, un des adultes peut venir récupérer les 40 masques pour toute la famille, pas besoin de venir à 4).

Il est conseillé de prévoir un petit sac pour les transporter.

## AVIS AUX CHASSEURS

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Oise : du 20 septembre 2020 à 9 heures au 28 février 2021 à 18 heures.

Les dérogations concernant de nombreuses espèces de gibier sont à consulter sur le site [oise.gouv.fr](http://oise.gouv.fr)

Pour chasser sur les terres communales, les chasseurs sont invités à retirer une carte de droit de chasse à la mairie.



Agora de la Malle Poste

Étant donné la situation sanitaire actuelle, la location de la salle municipale est soumise à un protocole ordonné par le Préfet. La situation étant évolutive, nous vous conseillons de vous rapprocher de la mairie pour connaître les conditions.



Les fléchettes traditionnelles ont repris à wavignies.

**Le Wavignies Darts Club (WDC)** reprend ses entraînements le vendredi soir au préfabriqué de l'école à partir de 20h.

Il est par ailleurs fier d'avoir remporté pour la saison 2019/2020 3 titres au niveau régional (catégories vétéran, junior, double) ainsi que les secondes places en catégorie féminine, senior et équipe.



Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

[wavigniesdartsclub@gmail.com](mailto:wavigniesdartsclub@gmail.com)



Avec plus d'une centaine de licenciés à son actif la saison passée, **l'ETOILE SPORTING CLUB DE WAVIGNIES** repart pour une nouvelle saison 2020-2021 avec beaucoup d'ambition et de projets.

Pour cette nouvelle année le club est composé des équipes suivantes :

- U8-U9 (2013/2012)
- U10-U11 (2011/2010)
- U12-U13 (2009/2008)
- U 15 (2007/2006)
- Seniors féminines (Av 2000)
- Seniors masculins

L'entraînement des équipes jeunes (U8 à U15) se déroule le mercredi après-midi de 14h30 à 16h00 au stade Municipal de Wavignies.

Les entraînements des seniors sont le soir en semaine (nous contacter pour plus d'informations).

Pour tous renseignements le club est joignable à l'adresse mail suivante : [escwavignies@gmail.com](mailto:escwavignies@gmail.com) ou par message sur sa page Facebook :

**ESC Wavignies**



## RC WAVIGNIES

Reprise de la saison 2020/2021 à partir du **04 septembre 2020**.

**Jours et horaires d'entraînements du club au stade municipal :**

- U8/U9 : Vendredi 18 h
- U13 : Vendredi 18 h 30
- Vétéran : Vendredi 19h15

Pour tous renseignements complémentaires :  
Dimitri : 06 29 78 63 41  
Dominique : 06 72 28 59 73



## CLUB DU BON ACCUEIL

*Mot du Président, Michel GUILBERT*

Bonjour à tous les adhérents du club ou non adhérents, j'espère que vous êtes tous en bonne santé malgré cette épidémie.

Depuis le mois de mars 2020 le club ne peut faire aucune activité, tout ce qui avait été prévu a été annulé, mais moi même et les membres du bureau sont toujours présents.

Nous sommes en train de préparer des choses telles que Noël. Soyez assuré que nous continuerons le club.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter, n'oubliez pas l'assemblée générale de 2021, pour cet événement je me représenterai à l'élection du bureau et notamment pour le mandat de président.

Je vous rappelle qu'un courrier vous a été adressé en vous informant que la cotisation 2020 est reporté sur l'année 2021 afin de ne léser personne aux niveaux des adhérents.

En ces temps difficiles dites vous qu'il y aura des jours meilleurs, nous devons tous être solidaires quant à cette épidémie.

Un petit mot pour le responsable du Bar Tabac de Wavignies qui en accord avec la Mairie a été très utile vis à vis de la population et des personnes âgées pour la vente du pain et autres.

Merci aussi à l'équipe municipale des efforts qu'elle fait pour notre commune et aux associations toutes confondues et enfin la boulangerie qui est ré-ouverte cela était nécessaire..

**Les associations animent la vie du village.  
Merci aux bénévoles qui donnent leur temps au service des autres**



## LES ASSOCIATIONS

### Les Vadrouilleurs marchent



Faites du bien à votre santé



Rejoignez les



Appelez l'association : 06 14 32 85 33

L'Assemblée Générale de l'association des Vadrouilleurs se tiendra vendredi 2 octobre à 19 heures à la mairie de Wavignies



Envie de Ping ?



Salle des Marmousets  
14h 15h30  
dès le 9/09/20

Jeunes de 7 à 14 ans

La section Wavignies-Godenvillers-Breteil Tennis de Table poursuit ses activités dans le respect des recommandations pour protéger la santé de tous.

Un accueil jeune tous les mercredis de 14h à 15h30 permet de découvrir ce sport d'intérieur convivial et dynamique où chacun reste maître de sa dépense physique. Un éducateur sportif permet d'apprendre à maîtriser cette petite balle.

Un ou 2 tournois, ouverts à tous, seront proposés au fil de l'année. Il sera possible d'ouvrir un second créneau pour les adultes en fonction des demandes.

Pour mieux connaître l'association, visitez son site :

[aae.breteil.fr](http://aae.breteil.fr)

ou contactez Martine DRAY 06 86 99 33 01.

Wavignisiens, venez jouer aux boules sur le beau terrain de la commune



Appelez Jean Pierre Bucamp : 06 18 39 64 76

500 ANS  
POUR SE DÉGRADER  
1 SECONDE  
POUR ÊTRE RAMASSÉE

LES JOURNÉES  
**Nettoyons  
la nature!**  
autour de Wavignies

E.LECLERC

RENDEZ-VOUS DIMANCHE 27 SEPTEMBRE à 9H30  
À L'AGORA DE WAVIGNIES

L'opération « Hauts de France propres » prévue en mars dernier a été annulée pour cause de confinement. Lors de cette opération, l'année dernière, 250 Kg de débris divers avaient été ramassés autour du village démontrant ainsi l'utilité de cet acte de civisme.

Une opération analogue nous a été proposée par les centres E. Leclerc à laquelle notre commune a décidé de s'inscrire.

Chaque participant bénéficiera d'un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un sac poubelle, d'une chasuble et d'un masque grand public.

Sont ajoutés à ce kit, une affichette sur les gestes barrières et un guide sur les déchets.

Tous les habitants de Wavignies, petits et grands, sont invités à se joindre à ce moment de convivialité.